



LA PAGE DES FRANCOPHONES

de Richard Zienkiewicz (riczienk@francenet.fr)

POLONIA DE FRANCE, COMBIEN DE DIVISIONS ?

La Polonia de France est divisée. La preuve, c'est qu'en quelque cent soixante-dix ans d'existence, depuis le début de la Grande Émigration, elle n'a pas été capable de s'unir pour mettre en place un organe fédérateur au niveau de la France entière.



fol. J. Teper

Est-ce son nombre, avec ses huit à neuf cent mille personnes, voire un million, qui rendent les choses si difficiles? La taille ne devrait pourtant pas jouer de rôle si l'on considère les Polonais aux États-Unis, au moins dix fois plus nombreux qu'en France et disposant d'une organisation centrale forte. Est-ce le fait que les Polonais s'intègrent si facilement à la société française qu'ils n'éprouvent plus le besoin de se rassembler? Cela n'est pas tout à fait vrai non plus si l'on considère les centaines d'organisations locales regroupant nos compatriotes autour d'objectifs très variés, qui montrent au contraire leur volonté de se réunir pour être ensemble. La division découle de lignes de partage fortes que personne, jusqu'à présent, n'a eu la volonté ou l'envie de surmonter. Les partages sont nombreux mais, pour mieux comprendre, on peut en retenir quatre, les plus visibles, qui se manifestent rapidement en raison de leur sensibilité exacerbée. Au niveau régional, on observe une forte opposition entre le Nord de la France, où vit une communauté polonaise nombreuse, évaluée à la moitié de la Polonia française, et la région Paris-Ile de France, autre lieu de forte concentration polonaise active et qui attire plus d'émigrés. La Polonia est aussi partagée sur les générations, entre l'émigration d'avant-guerre et celle de l'après-guerre, notamment la plus récente. Elle connaît aussi une fracture sociale entre ceux qui sont venus en France pour gagner durement leur vie à la force de leurs mains et ceux qui, avec un bagage plus riche, sont venus avant tout pour quitter un régime qui ne donnait aucune perspective pour leur avenir. Le quatrième partage que l'on peut observer se fait sur les valeurs entre ceux qui

tiennent aux valeurs polonaises traditionnelles, chrétiennes, et ceux qui préconisent une laïcisation de la communauté à l'image de la société française à laquelle elle appartient. On peut facilement faire remarquer que les trois premières lignes de partage se recouvrent largement avec l'image d'ouvriers et de paysans polonais venus dans les années vingt et trente travailler dans les mines du Nord et l'image des intellectuels, ingénieurs, médecins ou autres, installés à Paris et dans toute l'Ile-de-France. Bien entendu, la réalité ne se résume pas seulement à ces deux images que l'on pourrait qualifier d'Épinal tant elles sont simplificatrices. La réalité de la Polonia de France est beaucoup plus complexe que cela. Les enfants issus de l'émigration économique et leurs descendants ont progressé dans l'échelle sociale par rapport à leurs parents et à leurs ancê-

tres, tandis que tout n'est pas toujours facile pour les Polonais installés en Région parisienne où beaucoup survivent grâce à des petits boulots. Et puis il faut aussi voir les autres régions françaises où, de plus en plus nombreux, les Polonais ont posé leurs valises et y ont fait leur vie. Nous formons donc une communauté très diversifiée et d'une grande richesse culturelle, c'est cela qu'il faut mettre en avant. Il faut espérer que les divisions évoquées ci-dessus feront un jour partie du passé avec la création récente de la Fédération de la Polonia de France. C'est un événement que l'on peut qualifier d'histoire pour notre communauté, qui s'est déroulé du 12 au 14 mars dernier sous les ors de la République française, dans les locaux du Sénat. Il fallait bien un lieu aussi prestigieux que le palais du Luxembourg pour voir la naissance de la première organisation nationale fédérant la communauté polonaise et franco-polonaise. Cette naissance, bien sûr, ne s'est pas faite sans douleur. Elle s'est même faite aux forceps et sans anesthésie. Point de péril pour atténuer les divisions décrites plus haut qui, si ce n'était la volonté des délégués d'aboutir, auraient pu rendre vains les efforts déployés depuis quelques années pour créer cette organisation. Les statuts adoptés sont le résultat d'un compromis, mis au point par une commission de plus de quarante personnes, mais dont l'équilibre est encore très fragile. On n'efface pas d'un coup de baguette magique plusieurs décennies de divisions et de rancœurs. Les deux plus grandes organisations du Nord-Pas-de-Calais, le Congrès de la Polonia de France et la Maison de la Polonité qui regroupent de nombreuses associations locales, ont décidé d'adopter une position d'observateur et de ne pas participer activement aux travaux de la Fédération. Ce n'est pas une rupture, mais il faut bien reconnaître que cela ne va pas faciliter le travail et va, tôt ou tard, poser la question de la représentativité de la Fédération et de sa légitimité. Le rapprochement et l'unité restent à faire, et il faudra beaucoup de diplomatie et de patience à Barbara Płaszczynska, présidente de la nouvelle Fédération, pour y arriver.